

Mercredi 15 janvier 2025



CP- Suivi du dispositif Rebond Industriel et avenir des Papeteries de Condat : intervention de Marie-Claude Varailles au Sénat

Lors de la séance des questions orales au Sénat, mardi 14 janvier, Marie-Claude Varailles, sénatrice de la Dordogne, a interpellé le Gouvernement sur l'avenir des Papeteries de Condat et plus précisément sur le suivi du dispositif Rebond Industriel.

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Ce dispositif, activé en octobre 2023 par le Ministre Roland Lescure, visait à accompagner le territoire dans sa transition industrielle, après la fermeture de la ligne 4 de production et la suppression de 174 emplois. Malgré des financements importants – 2 millions d'euros de l'État et 1,5 million d'euros de l'actionnaire – la situation demeure préoccupante : arrêts prolongés de la ligne 8, chiffres de production en deçà des prévisions, et vente de la glassine à perte, à un tarif bien inférieur au marché.

Dans son intervention, la sénatrice a souligné l'impact dramatique de ces difficultés sur les salariés, les sous-traitants et l'ensemble du bassin d'emploi. Elle a également rappelé le sentiment de trahison éprouvé par les employés et les acteurs locaux face aux engagements non tenus du groupe Lecta, bénéficiaire de 33 millions d'euros d'aides publiques depuis 2020.

Marie-Claude Varailles a demandé des garanties concrètes pour assurer la pérennité de l'activité industrielle des Papeteries de Condat, préserver les emplois restants et soutenir les sous-traitants et partenaires locaux, eux aussi lourdement affectés. Elle a enfin invité le ministre de l'industrie à se rendre sur place pour rencontrer élus, salariés et acteurs locaux, comme s'y était engagé en son temps son prédécesseur.

Dans sa réponse, la ministre en charge de représenter le Gouvernement a confirmé le suivi attentif du dossier par les services de l'État. Toutefois, les réponses apportées restent insuffisantes face à la situation économique et sociale que traverse le territoire.

Pour la sénatrice « **Face à cet immense gâchis industriel et humain, je reste déterminée à défendre l'avenir de Condat et de façon plus générale à veiller à ce que les aides publiques aux grandes entreprises soient utilisées au service de l'emploi et de l'économie locale** ».

Lien vers la vidéo : https://videos.senat.fr/video.4939647_678659a1b1feb.seance-publique-du-14-janvier-2025-apres-midi?timecode=12839000